

Acte de naissance de THERIN Jean Baptiste Désiré Joseph [72].

Le quatre de septembre mil sept cent quatre-vingt-dix, je soussigné prêtre et vicaire de cette paroisse ai baptisé Jean Baptiste Désiré Joseph, né aujourd'hui en cette paroisse en légitime mariage de Jean Baptiste Joseph THERIN, maçon de condition, natif de cette paroisse, et d'Angélique LOURME, native d'Houplines en ce diocèse, conjoints en cette dernière et domiciliés en cette première ; ont été parrain Augustin DHELLIN soussigné et marraine Félicité THERIN laquelle a déclaré ne savoir écrire, le père présent soussigné.